



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## établissements

Question écrite n° 116670

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées par l'Académie nationale de pharmacie concernant les matières premières pharmaceutiques, la mondialisation et la santé publique. Au niveau des relations autorités-industries, l'Académie nationale de pharmacie préconise de partager l'information sur les incidents pour mieux gérer les risques et de mettre en place des systèmes d'alerte fiables. Elle propose de développer la collaboration industries-autorités (inspection, autorités d'enregistrement, laboratoires de contrôle) pour déclencher les alertes le plus en amont possible. Enfin, l'Académie nationale de pharmacie suggère de mettre en place des mécanismes de recueil d'informations en dehors de tous contextes de recherche de responsabilité (qui pourraient être une source de sous-déclaration d'incidents, lesquels même mineurs, peuvent constituer des signaux d'alerte). Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116670

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 août 2011, page 8713

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)